

# Rapport d'activité

2020



addictionjura



---

## Table des matières

1. Le mot de la Présidente .....	6
2. Le mot de la direction .....	7
3. Rénovation des locaux de la Brasserie 18 à Delémont.....	10
4. Eléments statistiques – secteur stationnaire Clos-Henri.....	12
5. Eléments statistiques ambulatoires.....	16
a. Suivis ambulatoires .....	16
b. Accompagnement psychosocial – Delémont.....	17
c. Accompagnement psychosocial – Porrentruy .....	18
6. Travail de fond sur les prestations.....	19
7. Organe de la fondation au 31 décembre 2020.....	20
8. Liste du personnel au 31 décembre 2020.....	21
9. Bilan et comptes d'exploitation au 31 décembre 2020.....	23
10. Annexe aux comptes .....	28
11. Remerciements .....	30

La Fondation Addiction Jura ne fixe pas de cotisation annuelle, mais vous pouvez contribuer à notre action et soutenir notre travail par un don en effectuant directement votre versement sur le compte :

**CCP 17-696724-7**

Par avance, nous vous en remercions.

Pour la clarté du texte, nous utilisons le masculin en parlant des personnes; il va de soi que nous entendons « les femmes et les hommes ».



---

## 1. Le mot de la Présidente

Par Noémie Pala, Présidente du Conseil de Fondation

L'année 2020 marque la fin de législature des membres du Conseil de Fondation et par là le bal des arrivées et des départs. Les départs, ceux de Mme Marie-Noëlle Willemin, de MM. Pierre Broglin et Jean-Luc Baierlé, trois personnes qui œuvrent de longue date au sein du Bureau de Fondation. De très longue date devrais-je dire pour Jean-Luc Baierlé, membre fondateur de la Ligue jurassienne contre les toxicomanies. Tous les trois ont mis à profit d'Addiction Jura la richesse de leurs expériences, tant sur le plan professionnel, qu'humain et personnel. Un grand merci à eux pour les années de travail conviviales, rigoureuses et empreintes de sensibilité.

Mme Elisabeth Németi vient de mettre aussi un terme à son activité de secrétaire du Conseil de Fondation. Je lui adresse aussi toute ma reconnaissance pour sa rigueur et son professionnalisme.

Cinq membres du Conseil de Fondation continueront d'enrichir de leurs expériences les structures d'Addiction Jura pour la prochaine législature. Il s'agit de Mmes Marie Oberli, Fanny Franc, Magali Gast, Françoise Chaignat-Arnoux et du Dr François Héritier. Quatre nouvelles personnes viendront les rejoindre à compter de leur nomination par le Gouvernement jurassien à savoir Mmes Carole Pelletier, Christine Halapi, Céline Frutiger et M. Antoine Joray. Elles formeront ainsi le Conseil de Fondation pour les années 2021 à 2025. Merci infiniment à ces membres pour l'investissement passé et à venir dans la poursuite des missions dévolues à Addiction Jura.

L'année 2020 marque également le départ de la soussignée. Je souhaite à toutes les personnes qui font d'Addiction Jura la structure de qualité, de rigueur et de sens éthique qui existe actuellement, tout le meilleur pour les années à venir.

Mes remerciements s'adressent également à tous les professionnels des sites du Prédame, de Delémont et de Porrentruy, pour l'investissement dans leur travail et pour la solidarité dont ils ont fait preuve en cette année particulière, marquée par les adaptations multiples qu'il a fallu faire compte tenu de la situation sanitaire. Mes plus vifs remerciements à l'équipe de direction et du secrétariat qui nous a permis d'assurer l'accompagnement des professionnels de terrain, face à une organisation quelque peu chamboulée. Merci à tous nos partenaires du domaine de la santé et du social, aux entreprises du secteur privé, ainsi qu'à la République et Canton du Jura pour la confiance témoignée.

---

## 2. Le mot de la direction

Par Miguel Lopez, Nicole Mangeat, Christophe Chaignat et Stéphane Bonvin

### Centre Clos-Henri

Malgré une année 2020 difficile liée à la crise sanitaire, les collaborateurs ont su s'adapter en faisant preuve de créativité et de dynamisme afin de continuer à accompagner les bénéficiaires du centre et maintenir la majorité des prestations sur le site du Prédame et je les en félicite pour cela.

Il est vrai que tous les systèmes de santé et du social ont été éprouvés et cela a rendu plus difficile d'orienter et d'accompagner les personnes souffrant d'une problématique d'addiction.

Concrètement, nous avons dû créer une zone de quarantaine, ce qui a eu un impact sur nos possibilités d'accueil en résidentiel.

A l'instar des collaborateurs des deux autres sites ambulatoires, nous avons dû faire preuve de créativité afin de maintenir le lien avec les personnes suivies en ambulatoire.

A savoir que depuis la mise en place d'une offre de suivi ambulatoire pour le district des Franches-Montagnes sur le site du Prédame, nous avons pu constater une augmentation de la demande.

De plus, le projet pilote d'accueil de jour a démontré son efficacité en permettant aux bénéficiaires de maintenir une abstinence, de permettre une détection précoce et ainsi d'éviter la rechute.

Le centre Clos-Henri s'est converti au fil des années en un lieu de recherche et d'apprentissage permettant de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

Mais également en un lieu de formation permettant à une dizaine d'étudiants ou stagiaires issus de contextes académiques différents, de partager et acquérir des compétences dans le domaine des addictions, ceux-ci encadrés par l'équipe pluridisciplinaire du centre.

Cette crise sanitaire a pu révéler le fait que, plus que jamais, nous avons besoin de travailler en synergie au sein du réseau afin de répondre au mieux aux problématiques de nos bénéficiaires.

Voici, les points sur lesquels nous travaillons actuellement afin de répondre aux défis futurs du site du Prédame :

- Développer le travail en réseau
- Développer les prestations ambulatoires sur le Plateau des Franches-Montagnes
- Développer l'accueil de jour pour les bénéficiaires jurassiens sur le site du Prédame
- Redéfinir et proposer une offre thérapeutique et résidentielle plus ciblée et structurée sur une durée de séjour contenue.

---

Je remercie les collaborateurs du site du Prédame, dit Centre Clos-Henri, pour leur créativité, dynamisme et bienveillance.

La pandémie Covid-19 a entraîné des bouleversements qui affectent l'ensemble des activités professionnelles des acteurs sociaux dans les champs social et sanitaire. L'activité des sites ambulatoire d'Addiction Jura a dû se réinventer durant la période de semi-confinement. Le 16 mars 2020, suite aux annonces du Conseil fédéral, l'accueil est fermé et les consultations se font à distance, par téléphone ou visioconférence. Dans le but de ne pas surcharger les pharmacies dans cette période délicate, nous continuons de maintenir l'administration de la médication aux personnes que l'on accompagne.

Le maintien du lien avec les personnes est primordial durant cette période. Nous rencontrons une certaine fragilité à garder ce lien dans les entretiens à distance. Dès le 11 mai 2020, les entretiens psycho-sociaux peuvent reprendre en présentiel. Avec une capacité réduite et un plan de protection, l'espace d'accueil peut à nouveau fonctionner dès le 8 juin 2020. La deuxième vague de la pandémie entraîne une nouvelle fermeture de l'accueil, qui rouvre en décembre 2020, à la satisfaction des usagers. Les plans de protection sont adaptés en fonction de l'évolution des normes sanitaires, afin d'assurer la sécurité de tous, usagers, visiteurs et collaborateurs.

### **Site de Delémont**

Pour l'équipe du site ambulatoire de Delémont, l'année 2020 a été celle du retour dans le bâtiment historique de la rue de la Brasserie 18, qui a été entièrement rénové. Chacun s'est impliqué dans l'organisation du déménagement.

L'activité a repris au début du mois de novembre dans des locaux flambant neufs, mais dont les travaux de finition n'étaient pas achevés. Le nouvel espace d'accueil bas seuil est particulièrement lumineux. Des aménagements ont été conçus pour la distribution et l'élimination du matériel de réduction des risques. La médication peut à présent être distribuée dans un espace dédié, qui a été conçu pour accueillir les personnes de manière discrète et sécurisée.

Durant la période des fêtes, en l'absence de repas de Noël commun, un cadeau personnalisé a été offert à chaque usager. Chaque intervenant cherche à maintenir un lien humain de qualité, malgré les restrictions liées à la situation de pandémie.

### **Site de Porrentruy**

Durant cette année 2020 particulière, la priorité a été de maintenir le lien avec les personnes que l'on accompagne, malgré des périodes où l'on a diminué l'accès en présentiel.

Voici quelques actions mises en place sur le site de Porrentruy. Un courrier a été envoyé à toutes les personnes suivies. Nous avons maintenu des contacts téléphoniques aussi fréquents que nécessaire. Durant la période de Pâques, nous avons livré des lapins en chocolat à une partie des gens afin de maintenir le lien. Sur l'été nous avons pu réaliser des activités extérieures en maintenant les mesures sanitaires nécessaires et sur la période de Noël nous

---

avons marqué la période en offrant une petite attention. Nous sommes également allés à plusieurs reprises à la rencontre des gens sur l'espace public.

En cette période particulière, nous tenons à remercier le personnel des sites du secteur ambulatoire qui ont su s'adapter et continuer d'innover afin de garantir notre mission d'accompagnement de personnes en difficultés.

Force est de constater une grande capacité d'adaptation de la part de l'ensemble des collaborateurs-trices de la fondation, afin de permettre la poursuite de notre mission principale, à savoir l'accompagnement, le soutien et l'aide aux personnes. En effet, durant cette période de COVID, les actions de prévention en milieux scolaires ou festifs, la participation à des groupes cantonaux, romands ont été impossibles ou fortement diminuées.

Les collaborateurs-trices de la fondation ont œuvrés au quotidien pour assurer leur présence par différents moyens (téléphone, appels en visio-conférence) auprès des usagers. Lorsque la situation l'exigeait, les intervenants rencontraient également les usagers tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Cette crise sanitaire a permis de montrer l'importance du lien avec nos usagers et des apports des collaborateurs de la fondation. Les sollicitations de nos services ont été en forte augmentation cette année 2020. Il est important de souligner ici la forte relation de confiance entre nos usagers et la fondation. Cette confiance est le résultat d'un travail important, de qualité et une disponibilité de l'ensemble des collaborateurs dans leurs suivis et leurs prestations. En période de fragilité sanitaire, de distanciation sociale, ce lien est capital pour traverser les défis que le COVID nous a imposés.

Bravo et merci à l'ensemble des collaborateurs de la fondation pour leur magnifique travail, avec au centre de leur préoccupation, nos usagers !

---

### 3. Rénovation des locaux de la Brasserie 18 à Delémont

Sur le site ambulatoire de Delémont, l'année 2020 a été particulièrement marquée par la fin des rénovations du bâtiment à la Rue de la Brasserie. Durant toute l'année, l'équipe, la direction ainsi que le bureau de Fondation se sont investis pour que ce chantier puisse être prêt dans les délais et permettre une entrée dans les nouveaux locaux au mois d'octobre.

Parti-e-s d'un bâtiment devenu vétuste et étroit pour accueillir le public dans de bonnes conditions, les collaborateurs-trices ont pu intégrer une construction moderne afin que les différentes prestations puissent s'effectuer dans un cadre adéquat. La nouvelle zone d'accueil peut, par exemple, servir de lieu convivial et adapté à chacun : plus grand, plus lumineux et plus accessible, avec des espaces extérieurs plus discrets, le public se voit accueilli dans un cadre permettant les discussions de groupe, mais aussi des moments individuels et privilégiés lorsque cela est nécessaire. Tous les accès et les agencements intérieurs ont été réfléchis pour permettre un accès garanti aux personnes à mobilité réduite.

L'écologie a été au centre des réflexions : une isolation périphérique, une toiture rénovée, des fenêtres changées ainsi qu'une pompe à chaleur installée, tout a été fait pour que la consommation d'énergie corresponde aux normes de notre temps.

La réduction des risques étant toujours un pilier important de la politique fédérale et transversale aux prestations de la Fondation Addiction Jura, un concept sera mis en place en 2021 afin de continuer la mise à disposition de matériel d'injection stérile au nord du bâtiment.

Enfin, espérons que les conditions sanitaires de ces prochains mois permettront à ce bâtiment d'exprimer tout son potentiel et d'accueillir le plus de monde possible.





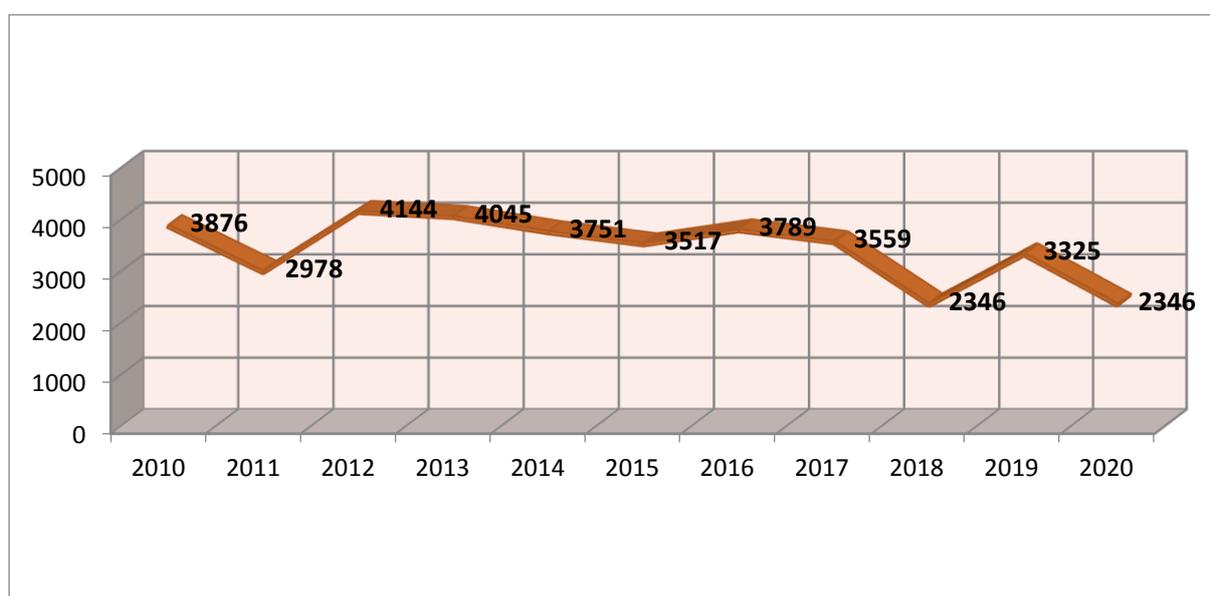
## 4. Éléments statistiques – secteur stationnaire Clos-Henri

### Nombre de pensionnaires et fréquentation

21 adultes (15 en 2019), soit 7 femmes et 14 hommes, représentant 27 séjours.

Le taux moyen d'occupation du centre (14 lits) : 46% (65% en 2019), représentant 2'346 journées.

Avec les mesures COVID décrites ci-après, nous avons une base de 10 lits disponibles, soit un taux d'occupation de 64 % selon les disponibilités réelles.



Le nombre de journées facturées n'atteint pas l'objectif de 3'300 journées (manquent 954 journées). Cependant, différents éléments permettent d'expliquer cette diminution. La situation sanitaire liée au COVID a eu un impact direct sur les admissions possibles. En effet, nous avons isolé 4 chambres afin d'avoir une zone de quarantaine au besoin, soit pour les nouvelles admissions, soit en cas de symptômes présentés par un-e résident-e durant son séjour à Clos-Henri. Dès lors, ces chambres n'étaient pas disponibles pour accueillir des résidents.

De plus, nous avons également été impactés par la situation des structures hospitalières de la région. Nous accueillons des personnes ayant effectué un sevrage hospitalier avant l'admission à Clos-Henri. Les hôpitaux et les lieux de sevrage devant également faire face à une diminution de places disponibles par rapport aux mesures COVID, le nombre de sevrage possible a fortement diminué. Arrivant en bout de chaîne hospitalière et étant tributaire du nombre de places de sevrage disponibles, le nombre d'admission a diminué par rapport aux années précédentes.

---

Dès lors, le taux d'occupation varie également par rapport au nombre de lit réellement disponible durant cette période. En effet, les 4 chambres isolées réduisent à 10 le nombre de place libre. Le taux d'occupation calculé sur cette nouvelle dotation pointe à 64%.

### **Provenance**

78.6 % des séjours concernent des ressortissants jurassiens (91% en 2019).

11.5 % des séjours concernent des ressortissants d'autres cantons (5% en 2019).

Enfin, 9.9 % sont des placements pénaux (4% en 2019).

### Substance principale consommée (groupes cible)

Alcool : 17 séjours (16 en 2019)

Durée moyenne des séjours : 73 jours

Poly-consommateurs : 10 séjours

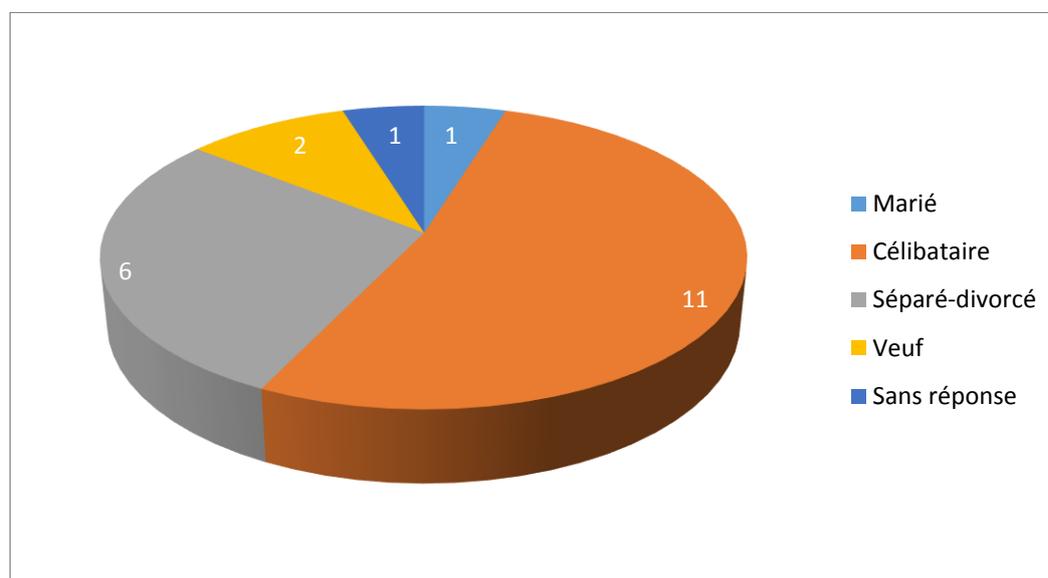
Durée moyenne des séjours : 110 jours

### Admissions et sorties (y c. multiples admissions et sorties)

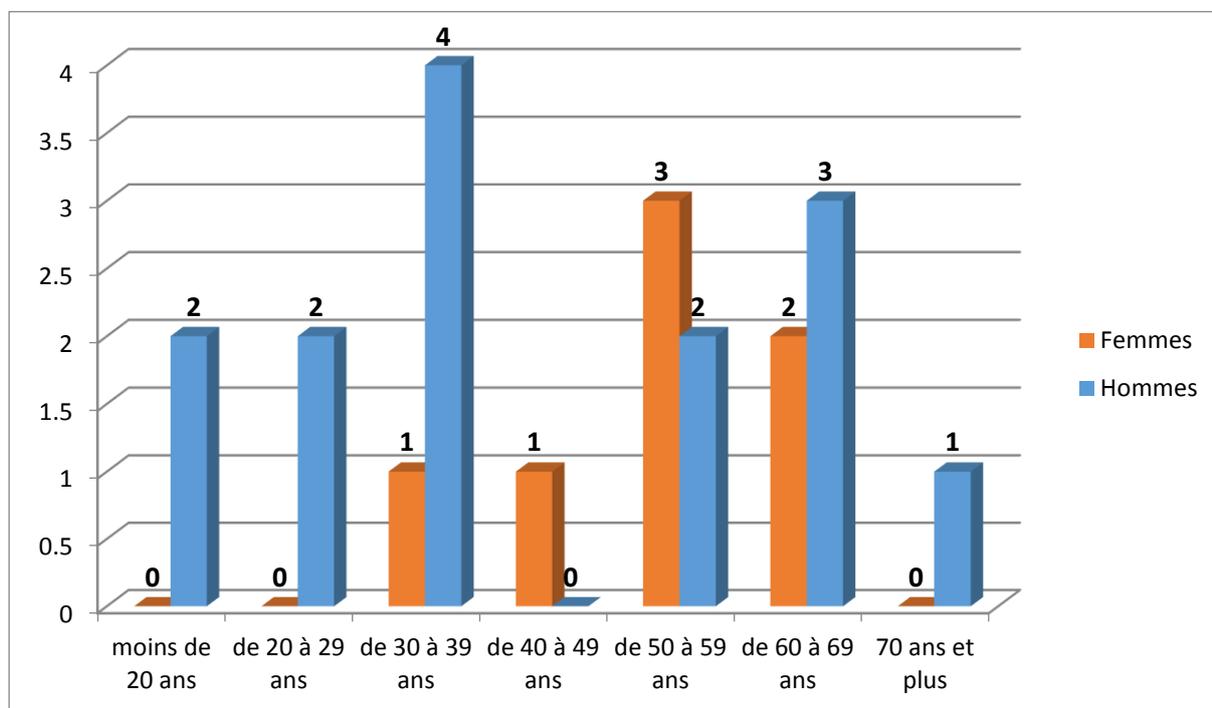
21 admissions (14 hommes et 7 femmes) contre 15 en 2019

18 sorties (10 hommes et 8 femmes) contre 18 en 2019

### Etat civil à l'admission



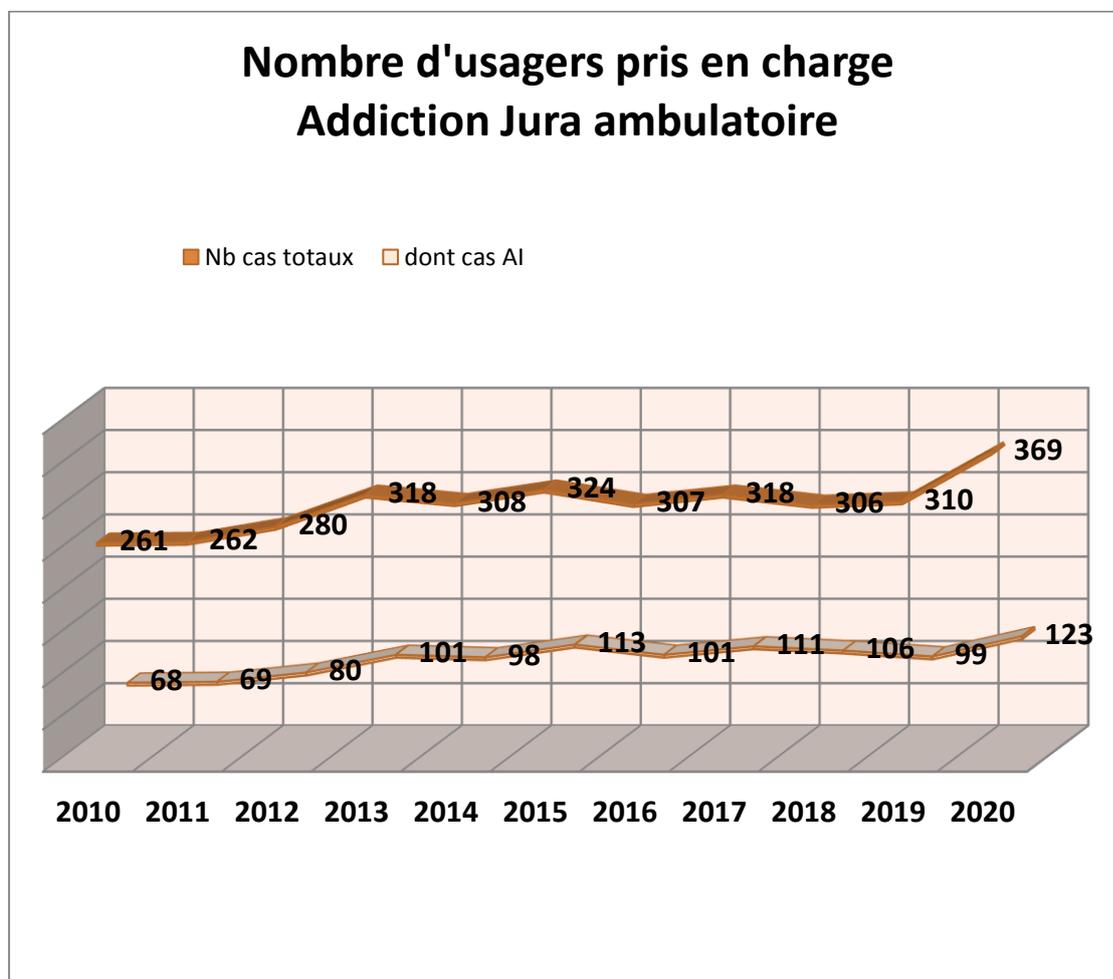
### Distribution de l'âge lors de l'admission



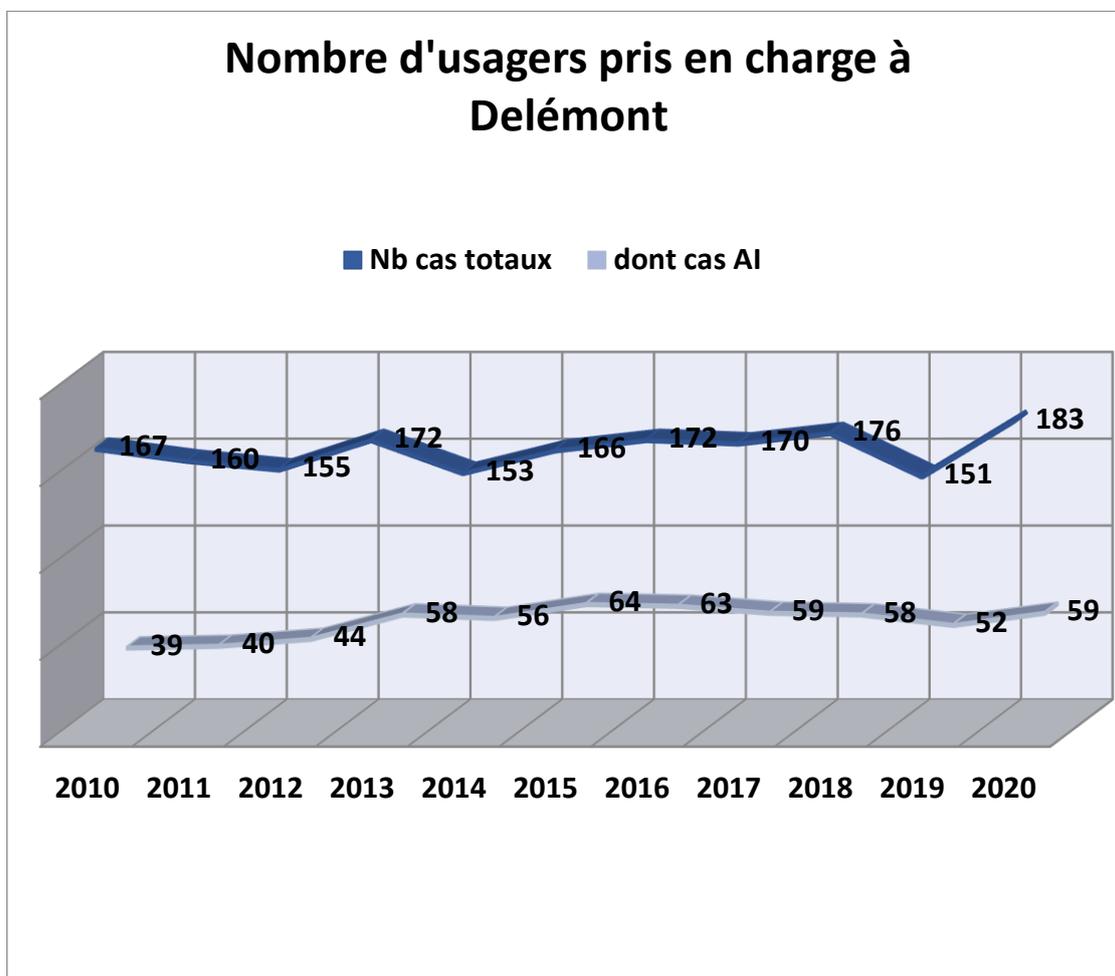
L'âge moyen se situait à 47,7 ans.

## 5. Éléments statistiques ambulatoires

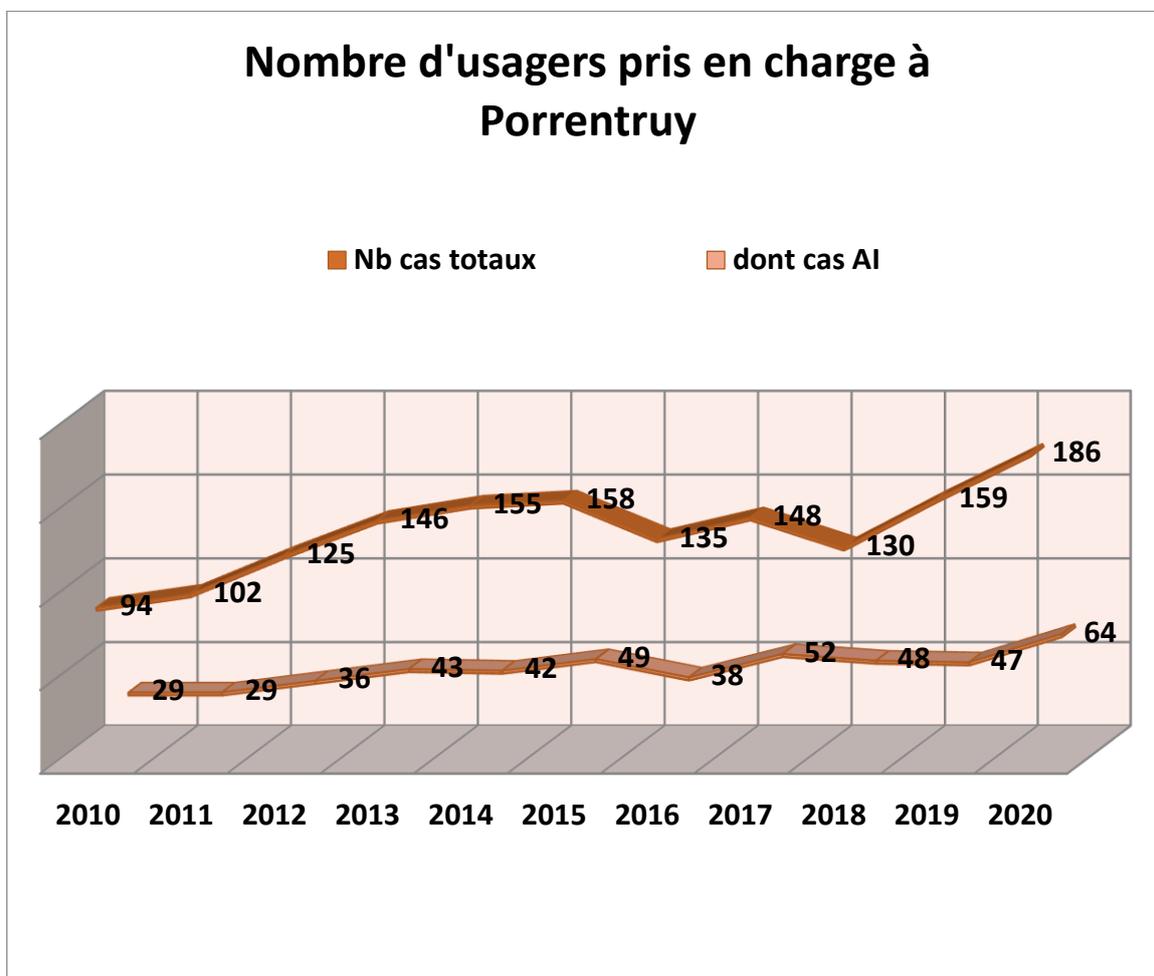
### a. Suivis ambulatoires



## b. Accompagnement psychosocial – Delémont



### c. Accompagnement psychosocial – Porrentruy



---

## 6. Travail de fond sur les prestations

Depuis le mois d'octobre, les collaborateurs d'Addiction Jura remplissent un tableau des prestations effectuées. Pour les sites ambulatoires, cette démarche n'est pas nouvelle, puisque les intervenants de Delémont et Porrentruy remplissaient déjà un tableau indiquant le type d'activités afin d'en rendre compte à la CRIAD, condition pour obtenir des subventions. Pour le site de Clos-Henri, cette démarche est nouvelle, mais les collaborateurs ont parfaitement bien collaboré à la mise en place du système.

Le tableau a subi plusieurs modifications et sera encore adapté pour permettre une analyse fine des prestations d'Addiction Jura. Cette analyse doit être un tableau de bord à plusieurs titres :

- Définition du coût des prestations,
- Base de négociation avec le canton pour le contrat de prestations dès 2022,
- Justificatif pour obtenir le subventionnement de la CRIAD,
- Aide à la gestion pour les responsables de site,
- Aide à la gestion et à la décision de la direction.

L'analyse des 3 derniers mois de l'année a surtout permis d'affiner les prestations. La répartition entre les différentes activités était prévisible. Pour l'ambulatoire, les chiffres sont semblables au décompte des autres mois de l'année qui avait été transmis pour la CRIAD. Pour le résidentiel, le suivi psycho-social individuel et de groupe, l'accompagnement et les ateliers représentent 90% des prestations.

Désormais le travail consiste, sur la base des chiffres comptables 2020, à établir un coût par prestations.

Le système sera le suivant :

1. Définition du coût horaire par collaborateur
2. Etablissement du coût de chaque prestation pour chaque collaborateur
3. Etablissement du coût moyen
4. Etablissement des frais généraux à imputer, par site, à chaque prestation.
- ➔ Coût des prestations
5. Soustraction du coût de chaque prestation de la subvention CRIAD (pour les prestations concernées)
6. Soustraction du coût de chaque prestation de toutes les facturations (Tarmed, forfaits,...) pour les prestations concernées
- ➔ Solde = base de subventionnement du Canton.

Ce calcul sera établi sur la base des comptes 2020 (ramenés à 3 mois (octobre, novembre et décembre) ainsi que sur les trois premiers mois de l'année 2021.

---

## 7. Organe de la fondation au 31 décembre 2020

Les organes de la Fondation sont :

- Le conseil de Fondation (de 7 à 10 membres, nommés par le Gouvernement pour 5 ans renouvelable)
  - Noémie Pala, présidente
  - Marie-Noëlle Willemin, vice-présidente
  - Fanny Franc, représentante de l'Etat
  - Dr. François Héritier, membre
  - Françoise Chaignat-Arnoux, membre
  - Dr. Jean-Luc Baierlé, membre
  - Magalie Gast, membre
  - Pierre Broglin, membre
  
  - Elisabeth Néméti, secrétaire
  - Stéphane Bonvin, directeur, avec voix consultative
  
- Le bureau de Fondation
  - Noémie Pala, présidente
  - Marie-Noëlle Willemin, vice-présidente
  - Fanny Franc, représentante de l'Etat
  - Dr. Jean-Luc Baierlé, membre
  - Pierre Broglin, membre
  
  - Elisabeth Néméti, secrétaire
  - Stéphane Bonvin, directeur, avec voix consultative
  
- Le directeur
  - Stéphane Bonvin
  
- L'organe de contrôle
  - GNG Fiduciaire et Immobilier, Achille-Merguin 18, 2900 Porrentruy

---

## 8. Liste du personnel au 31 décembre 2020

La dotation en personnel négociée dans le cadre du contrat de prestation est de 23,26 EPT répartis comme suit :

### 1. Collège de Direction

Stéphane Bonvin	Directeur de la Fondation à 100%
Miguel Lopez	Responsable du site de Clos-Henri à 100%
Nicole Mangeat	Responsable du site de Delémont à 80 %
Christophe Chaignat	Responsable du site de Porrentruy à 80 %
* Céline Frutiger	Chargée de projet à 50 % dès le 7 juin 2020

### 2. Personnel Site Clos-Henri

Lopez Miguel	Responsable de site à 100 %
Sabine Hulmann	Secrétaire-comptable à 70 %
Laurence Jolidon	Secrétaire-comptable à 65 %
Carine Benoit	Psychologue-psychothérapeute à 60 %
Laetitia Baume	Intervenante dans le domaine des addictions à 80 %
Lise Brahier-Poupon	Intervenante dans le domaine des addictions à 60 %
Mara Macchi	Intervenante dans le domaine des addictions à 70 %
Maude Chapuis	Intervenante dans le domaine des addictions à 60 %
Nathalie Tultak	Intervenante dans le domaine des addictions à 60 %
Thomas Girard	Intervenant dans le domaine des addictions à 70 %
Jean-Nicolas Matthieu	Maître socio-professionnel à 100 %
Nelly Meyer	Cuisinière à 70 %
Rebecca Fariña	Intendante / lingère d'institution à 30 %
Aline Henzelin	Veilleuse animatrice à 30%
Géraldine Menozzi	Veilleuse animatrice à 60 %
Mireille Montavon	Veilleuse animatrice à 50 %
Moïse Cafiso	Veilleur animateur à 90 %

### 3. Personnel Site ambulatoire Delémont

Nicole Mangeat	Responsable de site à 80 %
Nathalie Maret	Secrétaire réceptionniste à 50 %
Géraldine Koller	Psychologue – psychothérapeute à 50 %
Elodie Bacuzzi	Intervenante dans le domaine des addictions à 70 %
Frédéric Zannato	Intervenant dans le domaine des addictions à 80 %
Marion Simon	Intervenante dans le domaine des addictions à 90 %
Matthieu Weissbrodt	Intervenant dans le domaine des addictions à 70 %
Renée Rebetez	Intervenante dans le domaine des addictions à 70 %

---

---

Yana Korman	Auxiliaire de nettoyage à 16.65 %
-------------	-----------------------------------

#### 4. Personnel Site ambulatoire Porrentruy

Christophe Chaignat	Responsable de site à 80 %
Delphine Lièvre	Secrétaire réceptionniste à 65 %
Laurence Thomas	Psychologue – psychothérapeute à 50%
	Intervenante dans le domaine des addictions à 30 %
Carine Piquerez	Intervenante dans le domaine des addictions à 80 %
Maryline Diop	Intervenante dans le domaine des addictions à 75 %
Michel Comment	Intervenant dans le domaine des addictions à 90 %
Mervete Zeqiri	Auxiliaire de nettoyage à 13.5 %

\* Remplaçante

Merci à l'ensemble des collaborateurs, remplaçants, étudiants et stagiaires pour leur engagement et le professionnalisme dont ils font preuve au quotidien au niveau de l'accueil, des accompagnements mais aussi dans leur mission de prévention scolaire et festive.

Nos remerciements vont également à Mme Elodie Lévy Gerber (thérapeute avec le cheval), MM. Marcel Droz (art-thérapeute) et Michel Pachère (praticien de shiatsu), tous trois collaborateurs externes de Clos-Henri.

---

## 9. Bilan et comptes d'exploitation au 31 décembre 2020

Addiction Jura Les Genevez		
BILAN AU 31.12.2020		
ACTIF	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
<b>Actif circulant</b>		
Trésorerie	541'354.07	389'783.12
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	57'949.90	23'650.80
- Envers des tiers	59'211.90	28'341.80
- Correction de valeur	-1'262.00	-4'691.00
Autres créances à court terme	4'133.30	22'221.90
Actifs de régularisation	75'824.95	87'768.45
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>679'262.22</b>	<b>523'424.27</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières	2'161.45	2'162.30
Immobilisations corporelles	47'691.20	84'695.20
Immobilisations corporelles immeubles	2'323'749.00	1'433'790.85
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>2'373'601.65</b>	<b>1'520'648.35</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3'052'863.87</b>	<b>2'044'072.62</b>

## BILAN AU 31.12.2020

PASSIF	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	19'927.40	132'606.40
Dettes à court terme portant intérêts	37'000.00	47'600.00
Autres dettes à court terme	324'824.28	235'178.50
- Dettes envers des tiers	44'785.05	44'853.55
- Compte courant envers le Canton du Jura	280'039.23	190'324.95
Passifs de régularisation	93'792.75	90'887.45
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>475'544.43</b>	<b>506'272.35</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
Dettes à long terme portant intérêts	2'169'342.10	1'101'804.55
Autres dettes à long terme	65'000.00	97'200.00
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>2'234'342.10</b>	<b>1'199'004.55</b>
<b>Capital des fonds</b>		
Fonds avec affectation restreinte	35'088.21	35'100.61
<b>Total du capital des fonds</b>	<b>35'088.21</b>	<b>35'100.61</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital de donation	1'000.00	1'000.00
Capital lié	82'315.16	110'851.76
Capital libre	224'573.97	191'843.35
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>307'889.13</b>	<b>303'695.11</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3'052'863.87</b>	<b>2'044'072.62</b>

## COMPTES D'EXPLOITATION 2020

	2020 CHF	2019 CHF
<b>Produits</b>		
Donations reçues	25'778.20	27'335.00
- Donations affectées	20'012.40	20'000.00
- Donations affectées de la Loterie romande	600.00	1'010.00
- Donations libres	5'165.80	6'325.00
Contributions des pouvoirs publics	2'899'092.35	2'751'744.85
- Contributions du Canton du Jura	2'300'000.00	2'167'000.00
- Contributions de la Confédération	217'081.00	214'719.00
- Contributions de l'OFAS	382'011.35	370'025.85
Produits des prestations de services et des projets	389'262.55	411'708.20
Autres recettes d'exploitation	62'268.85	48'950.80
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3'376'401.95</b>	<b>3'239'738.85</b>
<b>Charges</b>		
Charges de matériel et consommables	-106'751.20	-156'544.92
- Matériel médical	-28'027.45	-10'167.30
- Produits alimentaires et boissons	-47'687.90	-64'829.95
- Matériel d'entretien	-8'955.50	-10'326.45
- Promotion de la santé et autres dépenses en faveur des résidents et des usagers	-22'080.35	-7'122.22
Charges de personnel	-2'751'986.98	-2'823'167.40
- Charges salariales	-2'220'450.10	-2'282'515.00
- Charges sociales	-433'759.18	-429'697.80
- Autres charges de personnel	-26'693.60	-35'049.30
- Personnel externe	-71'084.10	-75'905.30
Autres charges d'exploitation	-299'792.60	-320'247.75
- Charges de locaux	-76'428.50	-48'571.40
- Charges d'entretien et réparations	-49'206.35	-72'461.15
- Assurances d'exploitation	-24'621.30	-24'801.10
- Charges d'énergie et évacuation des déchets	-48'530.00	-49'230.00
- Charges d'administration	-101'006.45	-125'184.10
Amortissements et corrections de valeur	-147'157.80	-123'551.00
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-3'305'688.58</b>	<b>-3'423'511.07</b>
<b>Résultat d'exploitation (avant intérêts)</b>	<b>70'713.37</b>	<b>-183'772.22</b>
Produits financiers	0.00	9.40
Charges financières	-37'982.75	-21'456.75
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>32'730.62</b>	<b>-205'219.57</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2020

	2020 CHF	2019 CHF
Résultat annuel	32'730.62	-205'219.57
Amortissements	147'157.80	123'551.00
Augmentation / Diminution des créances résultant de prestations	-34'299.10	57'358.95
Diminution des autres créances à court terme	18'088.60	58'536.00
Diminution / Augmentation des actifs de régularisation	11'943.50	-11'974.30
Diminution / Augmentation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	-112'679.00	104'291.75
Augmentation des autres dettes à court terme	89'645.78	133'257.65
Augmentation des passifs de régularisation	2'905.30	679.40
Diminution des fonds avec affectation restreinte	-12.40	-238.05
<b>Cash-flow d'exploitation</b>	<b>155'481.10</b>	<b>260'242.83</b>
Désinvestissement dans les placements financiers	0.85	0.75
Investissements dans les immobilisations corporelles	-1'150'111.95	-209'522.90
Investissements dans les immobilisations corporelles financés par un prélèvement sur la réserve pour entretien et réparation (capital lié)	-28'536.60	0.00
Contribution de la Loterie Romande	150'000.00	0.00
<b>Cash-flow d'investissement</b>	<b>-1'028'647.70</b>	<b>-209'522.15</b>
Diminution des dettes à court terme portant intérêt	-10'600.00	-2'400.00
Augmentation des dettes à long terme portant intérêt	1'067'537.55	46'420.55
Diminution des autres dettes à long terme	-32'200.00	-32'200.00
<b>Cash-flow de financement</b>	<b>1'024'737.55</b>	<b>11'820.55</b>
<b>Cash-flow</b>	<b>151'570.95</b>	<b>62'541.23</b>
Trésorerie en début d'exercice	389'783.12	327'241.89
Trésorerie en fin d'exercice	541'354.07	389'783.12
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>151'570.95</b>	<b>62'541.23</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2020

	Etat initial	Allocations	Transferts internes	Utilisations	Allocation du résultat	Etat final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds "Cool and Clean"	5'350.50			-12.40		5'338.10
Autres dons affectés	29'750.11					29'750.11
<b>Fonds avec affectation restreinte</b>	<b>35'100.61</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-12.40</b>	<b>0.00</b>	<b>35'088.21</b>
Capital de dotation	1'000.00					1'000.00
Capital lié	110'851.76	0.00	0.00	-28'536.60	0.00	82'315.16
- Financement de la formation et formation continue	42'976.61					42'976.61
- Réserve pour Entretien et réparation	67'875.15			-28'536.60		39'338.55
Capital libre	191'843.35				32'730.62	224'573.97
<b>Capitaux propres</b>	<b>303'695.11</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-28'536.60</b>	<b>32'730.62</b>	<b>307'889.13</b>

---

## 10. Annexe aux comptes

### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2020

#### 1) Généralités

Addiction Jura est une fondation au sens des articles 80 et ss du Code Civil Suisse. La fondation a pour but la prévention des diverses formes de dépendances, l'aide et le soutien aux personnes dépendantes. Son siège est aux Genevez. Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 50 mais supérieur à 10.

#### 2) Principes d'établissement des comptes

##### 2.1 Principes de base

Les présents comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats ("true and fair view") d'Addiction Jura. Ils ont été établis en conformité avec les RPC fondamentales (Swiss GAAP RPC 1 à 6 et 21) et avec les dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations)

##### 2.2 Trésorerie

La trésorerie inscrite au bilan comprend les avoirs en caisse, les avoirs détenus auprès des banques et les dépôts à court terme dont l'échéance d'origine est inférieure ou égale à trois mois.

##### 2.3 Créances

Les créances sur ventes et prestations de services sont comptabilisées sur la base du montant initial net de la facture diminué d'une provision pour toute créance douteuse. Les créances échues depuis plus de 6 mois mais moins d'une année font l'objet d'une correction de valeur à hauteur de 50%, celles échues de plus d'une année sont provisionnées à 100%. D'autres corrections individuelles sont comptabilisées si un risque spécifique est constaté.

##### 2.4 Immobilisations financières

Cette position comprend des dépôts de garantie et est évaluée à la valeur nominale.

##### 2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles d'exploitation (immeubles de placement y compris) sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires et des éventuelles dépréciations de valeur. Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties de manière linéaire selon les durées de vie économique suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Aménagement immobiliers, meubles et équipement	5 ans
Véhicules	5 ans
Immeubles	35 ans

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est fixé à CHF 5'000 pour les immeubles respectivement à CHF 1'500 pour les autres immobilisations corporelles.

---

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2020 (suite)

**3) Autres informations**

*3.1) Montant total des rémunérations versées au Conseil de fondation et à la direction*

En 2020, les membres du Conseil de fondation ont touché CHF 5'378.10 au titre d'indemnités et d'honoraires (CHF 5'615 pour 2019).

La direction ne comprenant qu'une seule personne, il est renoncé à indiquer sa rémunération pour des raisons de protection de la sphère privée.

*3.2) Frais administratifs*

Pour l'exercice 2020, le montant total des frais d'administration s'élevait à CHF 449'143.25, dont CHF 348'136.80 de frais de personnel.

*3.3) Actifs engagés en garantie des dettes de la fondation*

Les actifs nantis en garantie des propres dettes s'élèvent à CHF 2'323'749 (année précédente CHF 1'433'791).

---

## 11. Remerciements

Nous profitons de ce rapport pour remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires institutionnels, le Service de l'Action Sociale et le Service de la Santé Publique, pour la confiance qu'ils nous accordent. Nous associons à ces remerciements les autres services et professionnels de l'administration cantonale jurassienne qui collaborent ponctuellement avec notre institution.

D'autres partenaires soutiennent ou collaborent régulièrement au travail réalisé par les différents sites d'Addiction Jura, citons notamment :

- Les services sociaux et les services spécialisés des cantons du Jura et de Berne
- Le CMPA, centre médico-psychologique pour adultes du canton du Jura
- Le Ministère public, le Service de probation
- Le Service des soins à domicile
- Le RSM, Réseau Santé Mentale, notamment l'Unité Thérapeutique des Dépendances « Les Vacheries » au Fuet
- Les médecins de premier recours et les services hospitaliers de l'Hôpital du Jura
- Le Planning familial du Centre Hospitalier de Bienne, pour sa collaboration et les prestations offertes aux résidents de Clos-Henri
- Le Service Pastoral RENCAR, M. Jean-Charles Mouttet et Mme Isabelle Wermelinger
- Le GREA (Groupement Romand d'Etudes des Addictions)
- Infodrog (Centrale nationale de coordination des addictions sur mandat de l'OFSP)
- La Coordination Romand des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine des Addictions (CRIAD)
- La Fondation O2
- L'Office des Sports de la RCJU
- Le Fonds cantonal de la dîme de l'alcool

La Fondation souhaite remercier dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la Brasserie 18 l'ensemble des acteurs qui ont œuvrés autour de ce projet :

- La République et Canton du Jura, par le Service de l'Action Sociale pour la confiance témoignée et la collaboration tout au long de ce projet
- La Loterie Romande pour son soutien financier octroyé pour la rénovation du bâtiment
- Le bureau d'architecture Burri et Partenaires à Soyhières, plus particulièrement Monsieur Pascal Burri et Monsieur Matt Voisard qui ont accompagné la commission de construction
- La commission de construction composée de M. Pierre Broglin membre du bureau de fondation, Mesdames Nicole Mangeat, responsable de site de Delémont, Sabine Hulmann, secrétaire comptable à Clos-Henri, Messieurs Frédéric Zannato et Matthieu

---

Weissbrodt, intervenants sur le site de Delémont et Monsieur Josué Boesch, responsable de site à Delémont pour la première partie des travaux.

- L'ensemble des collaborateurs du site de Delémont, pour leur investissement et l'adaptation dont ils ont fait preuve durant cette période de chantier. En effet, ils ont géré les deux déménagements, l'adaptation dans les locaux transitoires, l'adaptation dans les nouveaux locaux en parallèle de leurs activités habituelles.

Un grand merci aux chauffeurs volontaires de la Croix-Rouge pour leur disponibilité et leur cordialité.